



1. Présentation du bassin versant du Léguer

Le bassin-versant du Léguer est situé à l'ouest des Côtes d'Armor. La rivière coule du sud vers le nord en passant par Belle-Isle-en-Terre et Lannion. Le Léguer est la liaison principale entre l'Argoat et l'Armor. Ce bassin-versant est issu de la confluence de deux rivières: le Guic et le Guer.

Localisation du bassin-versant du Léguer

Légende:

- Limite des bassins -versants
- Limite du bassin-versant du Léguer

Source : A partir de fonds de cartes DDAF 22 et SDAE



a. Localisation de sa source et de son embouchure :

La source est située dans la commune de Bourbriac au lieu-dit Pen Léguer Le Léguer traverse ensuite les forêts de Coat-an-Noz (bois de la nuit 600 ha) et de Coat-an-Hay (bois du jour 795 ha). Le Léguer s'écoule ensuite vers le nord et se transforme en estuaire avant de déboucher dans la Manche en Baie de Lannion.

Le Haut Guer à Bulat Pestivien







b. Les collectivités concernées :

Le bassin-versant s'étend sur deux départements (Finistère et Côtes d'Armor), quatre communautés de communes (Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Centre-Trégor et Callac), deux communautés d'agglomération (Lannion Trégor agglomération et Morlaix communauté).

32 communes composent le bassin versant du Léguer mais seulement 23 d'entre elles ont une part importante de leur surface sur le bassin versant.

Diverses associations exercent leurs compétences en matière de protection du milieu et d'éducation à l'environnement. Ci-dessous les principaux partenaires :

- -Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA)
- -Association de la Vallée du Léguer (AVL)
- -Centre Régional d'Initiation à la Rivière (CRIR)
- -Comité de bassin-versant du Léguer (CBVL)
- -L'association régionale Eau et Rivières de Bretagne (ERB)
- -Associations concernant les activités de loisirs : canoë-kayak, équestre, randonnée pédestre...
- Il existe sur le territoire 2 stations VTT (Belle- Isle-en-Terre et La Chapelle Neuve)

c. Population et densité de population :

On dénombre 40526 habitants sur le bassin-versant. Lannion compte 20983 habitants. Les 3 agglomérations prédominantes sont : Lannion, Belle-Isle-en-Terre, et Plouaret. Lannion et son agglomération ont connu sur la période 1999-2009 une augmentation de population de 14%, alors que le centre Trégor et Belle-Isleen-Terre ont une croissance de 6 à 10%. Au contraire le sud du bassin connaît une perte d'effectif (de -5% à -14%). Parallèlement on observe une augmentation des surfaces urbanisées principalement aux dépens des surfaces agricoles.



Le Léguer à Lannion

Principales villes du bassin-versant du Léguer







2. Les caractéristiques physiques

a. Description du cours d'eau:

Le Léguer draine les plateaux du Trégor (prolongements des Monts d'Arrée du Finistère) avec une ligne de crête située à une quarantaine de kilomètres du littoral .

En amont, le paysage est très vallonné; en aval il est marqué par une succession de plateaux et de vallées encaissées creusées par la rivière. Les fonds de vallées ne sont pas très larges et les rives sont souvent abruptes.

b. Surface du bassin-versant :

La surface totale du bassin-versant est de 489.39 km2, soit 48939 hectares avec l'estuaire.

c. La longueur du fleuve :

Le Léguer a un cours de 59 km, de la source jusqu'à Lannion. Ensuite, il se transforme en un large estuaire, long de 8,6 km. Ainsi la longueur totale du Léguer est d'environ 70 km. Il est navigable à partir de la ville de Lannion.

Comme la plupart des bassins-versants bretons, il est caractérisé par un chevelu important. Le linéaire total des cours d'eau du bassin est estimé à 1000 km.



L'embouchure

Le Léguer au Yaudet:







d. Les débits :

Le débit moyen annuel est de 5.39 m3/s (station de jaugeage de Belle-Isle-en-Terre). Le débit d'étiage minimum peut atteindre 0.657 m3/s.

e. Les différents sous-bassins :

Le bassin-versant du Léguer a été divisé en quatorze sous-bassins-versants, plus l'estuaire.



Différents sous-bassins-versants du Léguer



Nom des sous-bassins versants	Numéro	Surface (ha)
Guic amont	A1	4 588
St Emilion	A2	3 745
Guer moyen	B1	3 964
Guer amont	B2	2 135
Frout	C1	2 798
Léguer amont	C2	3 285
St Ethurien	D	2 771
Léguer aval	E1	1 782
Léguer moyen	E2	3 117
Min Ran aval	F1	2 606
Min Ran amont	F2	1 883
Fruguel	G1	1 270
Guer aval	G2	1 995
Guic aval	Н	4242
le Léguer estuaire	Partie grisée	5 061
Lan Scalon - Goaz Koll	J	4 422
Total des 16 sous bassins- versants		49 364

Source: CBVL

Le ruisseau de Coat an noz



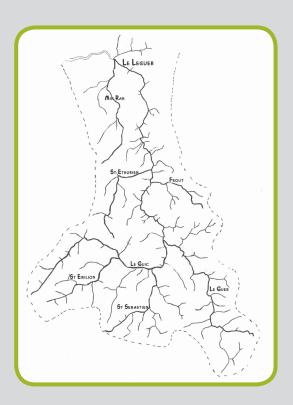


f. La climatologie:

On observe deux zones climatiques dans la vallée du Léguer. L'estuaire se situe dans une zone à climat maritime, tandis que dans les terres on trouve un climat océanique tempéré avec des tendances plus continentales. Au niveau des températures par exemple, la moyenne annuelle est de 11.4 °C à Perros-Guirec et de 10.9°C à Callac. Les températures minimales et maximales n'excèdent pas en général 7°C pour la première zone et 16.5°C pour la seconde. En ce qui concerne les précipitations, le total recueilli en une année est de 1200 mm/an à l'amont et de 700 mm/an en allant vers l'aval. Les périodes où les sols sont saturés en eau s'étendent d'octobre à avril. En revanche, un déficit hydrique peut apparaître dans le sud du bassin-versant, de mai à septembre du fait de la géologie.

Ce climat est influencé par la proximité de la mer: ainsi les températures chutent et les précipitations augmentent au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la mer en allant vers l'intérieur des terres.

g. Les affluents principaux:



Affluents principaux du Léguer

Rive	Nom de l'affluent	Longueur du cours d'eau prin- cipal (km)
Gauche	Le Guic (avec comme affluents principaux le St Emilion 12 km et le St Sébastien 12,6 km)	25,2
	Min Ran	14,5
	St-Ethurien	13,5
Droite	Frout	8,8



Le Guic à Belle isle en Terre



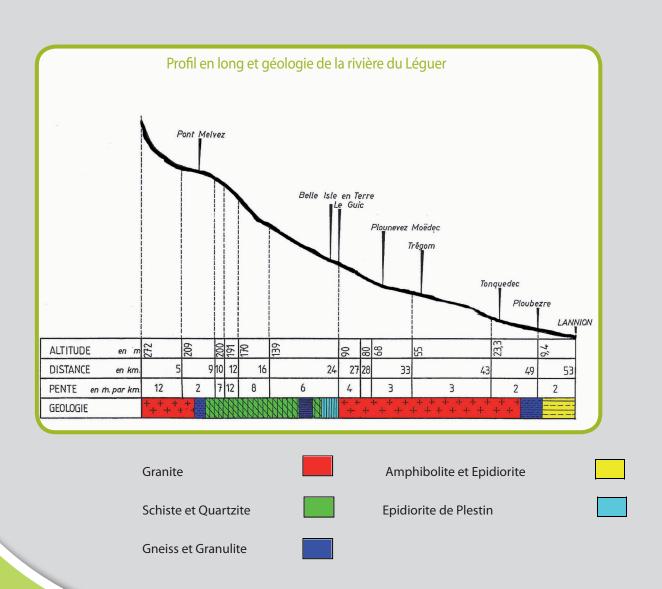


h. Relief et géologie :

La rivière s'écoule en majorité dans une vallée en « V ». Celle-ci est étroite, abrupte et très profonde. L'exception se situe dans les environs de Belle-Isle-en-Terre, à cet endroit le Léguer forme des méandres dans un fond de vallée relativement large.

La pente moyenne est de 5.1 ‰. Les sommets dépassent 200 mètres sur l'ensemble du bassin-versant, certains peuvent même atteindre 300 mètres.

Le Léguer est situé au nord du massif des Monts d'Arrée. Dans cette région, le sol est essentiellement constitué de granite : les granites de Plouaret. Ensuite on trouve des filons de gneiss granulitique, des amphibolites et des épidiorites. Au niveau de Vieux Marché et de Trégom, la vallée recoupe un important massif de granulite. A partir de Ploubezre on observe des filons de schiste et de quartzite, pour finir avant Lannion avec des épidiorites de Plestin







3. Milieux liés au cours d'eau

a. Les plans d'eau:

Sur la partie amont du bassin-versant, on peut noter la présence de plans d'eau dont l'étang du Guic en Guerlesquin et l'étang de Beffou situé sur le St Emilion. Diverses mares sont aussi présentes dans les forêts riveraines.

b. Les retenues:

Des deux barrages qui ont été construits, un seul subsiste, le barrage de Guerlesquin, sur le Guic. Le plan d'eau représente une surface de 28.8 ha avec une capacité totale de la retenue de 1 764 000 m3 et une capacité utile de l1 429 000 m3

Le second, le barrage de Kernansquillec, construit en 1920 sur le territoire de la commune de Plounevez-Moëdec, a été détruit en 1996. Ce barrage fermait la vallée sur 110 mètres et mesurait 15 m de hauteur pour une capacité de 0,3 millions de m³. Il alimentait en énergie «les Papeteries Vallée». Les crues de 1995 ont favorisé la décision de le supprimer. Toutefois, il tient encore une place importante dans la mémoire des habitants de la commune.

Le Léguer était un cours très riche en moulins: on compte encore aujourd'hui plus d'une centaine d'ouvrages encore existants, plus ou moins en bon état. Ils représentent une moyenne 0,9 moulin par kilomètre de cours d'eau. Ils représentent toutefois des obstacles pour la cirulation de poissons comme le saumon, l'alose ou l'anguille.



a. Les zones protégées :

Les ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Floristique et Faunistique)

ZNIEFF type1:

- Ploulec'h, la pointe du Yaudet;
- Ploulec'h/Lannion, estuaire du Léguer;
- Botshorel, landes et tourbières de Roc'h gouino- Menez Blevara;
- Loc Envel, landes;
- La Chapelle Neuve, tourbières de Lanriou;
- Plougras, étang de Beffou;
- Guerlesquin, le Guic en amont;
- Plounérin, étang du moulin neuf et landes de St Junay;
- Louargat, lande supplice.



Le Guic à Belle-ISIe-en-Terre



L'étang de Beffou

ZNIEFF type 2:

- Loguivy-Plougras, forêt de Beffou
- Botshorel, landes de Roc'h gouino- Menez Blevara;
- Belle-isle/Louargat, forêt de Coat an Noz coat an hay;
- De Tonquédec à Pluzunet, vallée du Léguer





La zone Natura 2000:

C'est un programme européen de préservation des habitats naturels et d'espèces d'intérêt communautaire. Il répond à deux directives européennes-: la directive «habitats faune-flore» et la directive «oiseaux». Il regroupe des sites européens reconnus pour leur richesse biologique : la biodiversité. Tout le cours du Léguer, ainsi que la forêt de Beffou et une partie de celle de Coat an Noz sont en Natura 2000, sous la directive «habitats faune-flore».

Plusieurs types d'habitats sont recensés:

- -Habitats humides (tourbières, landes humides, prairies à molinie...);
- Habitat forestier (hêtraie à ifs et houx);
- Habitats littoraux (vasière, falaises, landes...);
- Rivières à renoncules.



La rivière à renoncules

b. Les espèces d'intérêt communautaire:

Le Léguer est classé en première catégorie piscicole. 21 espèces sont recensées sur le bassin-versant. On trouve notamment le saumon, la truite, la lamproie marine et de Planer, le chabot.

Les sous-bassins du Guic et du Guer sont réputés pour le parcours à la truite et sont souvent considérés comme étant le « royaume des pêcheurs à la mouche ».

En ce qui concerne le saumon d'atlantique (Salmo salar), le Léguer est classé parmi les meilleures rivières de France. Ce saumon est un poisson migrateur vivant alternativement en eau douce et en mer. Il est présent dans les cours d'eau suivants : Léguer, Guic et Guer, il est aussi présent dans la partie basse de certains affluents.

Un grand mammifère aquatique, la Loutre (Lutra lutra) est présent sur l'ensemble du bassin-versant du Léguer. Cette espèce, protégée au niveau européen, semble assez commune sur ce cours d'eau, où certains individus ont été observés en pleine journée. Elle témoigne de la bonne qualité de l'eau et de l'habitat exceptionnel fourni par les berges.

Plusieurs chauves-souris dont La Barbastelle d'Europe (Barbastella barbastellus) est une chauve-souris de taille moyenne. Les chauves-souris européennes sont toutes insectivores; ainsi elles jeûnent en hiver pendant la période d'hibernation.

Parmi les invertébrés deux espèces remarquables: l'escargot de Quimper et le Damier de la Succise.

L'espèce végétale remarquable sur le bassin-versant du Léguer est la fougère Trichomanes (Trichomanes speciosum). Elle est inféodée aux puits.

La végétation de bordure des cours d'eau joue un rôle important dans la vie de la rivière (ombrage, nourriture, stabilisation des berges à l'aide des racines...). Il paraît ainsi important d'assurer la diversité et conservation de la ripisylve.

Loutre dans les prêles





5. Activités économiques

L'agglomération de Lannion regroupe une grande partie des industries et forme ainsi le principal bassin d'emplois. Le secteur touristique est développé sur le bas du bassin-versant, entre Lannion et la côte. Le reste du bassin-versant est caractérisé par une activité essentiellement agricole.



a. L'agriculture:

On trouve sur le bassin-versant environ 650 exploitations agricoles pour 31 000 hectares de (SAU) Surface Agricole Utile. Les productions bovines sont majoritaires (58 %). Ensuite on trouve les volailles à 25% et les porcs à 16%. On compte 41% de surfaces de prairies temporaires, 8% en prairies permanentes, 24 % en maïs et 23% en céréales.

Les sous-bassins-versants les plus exploités sont le Guer moyen, le Min Ran et le Lan Scalon.

Certaines pratiques agricoles comme la mise en culture des hauts de berges (cet usage induit une destruction de la ripisylve et augmente le risque de ruissellement) peuvent avoir un impact négatif sur la qualité de l'eau. On peut retenir ainsi que les cantons de Lannion et Plouaret sont classés Zone d'Excédent Structurel; c'est à dire que ce sont des territoires où la quantité totale d'azote produite par le cheptel est supérieure à 170 kg par hectare épandable et par an.

b. Les industries :

On peut noter la présence de 2 industries principales : l'abattoir de volailles de Guerlesquin, et des zones d'activités couvrant 180 ha à Lannion dont une industrie d'électronique.

Un projet d'aménagement d'une zone d'activité d'une superficie de 4ha est prévu sur la commune de Guerlesquin pour la mise en place d'une usine de méthanisation. Cette usine a pour vocation de produire des énergies renouvelables à partir des déchets organiques en provenance de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire et des collectivités.

Bien que l'activité industrielle du bassin-versant soit secondaire, il existe un schéma d'alerte en cas de pollution accidentelle en lien avec les périmètres de protections des principaux captages d'eau potable.

c. La pisciculture:

On dénombrait 7 élevages piscicoles sur le bassin-versant. Aujourd'hui, il n'y en a plus qu'un seul, il se situe au lieu-dit Keryas sur le Guer dans la commune de Louargat.

d. Le tourisme:

C'est une des principales activités sur le secteur côtier. La population peut alors doubler, ce qui implique une fréquentation plus importante des axes routiers et un impact sur la consommation et l'assainissement de l'eau sur la période estivale.

Le Léguer - Ste de l'ancien barrage de Kernansquillec



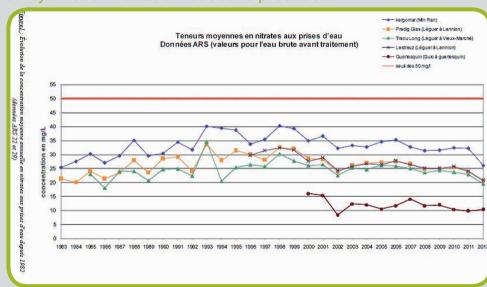


6. Qualité de l'eau:

a. Les nitrates:

Depuis quelques années la courbe du taux de nitrates se stabilise voire même tend à diminuer. En moyenne les concentrations en nitrates sont comprises entre 20 et 35 mg/l. Selon les périodes, sauf sur le sous-bassin-versant du Min Ran (communes Ploulec'h, Ploumiliau, Ploubezre, Plouaret) où ils varient entre 30 et 40 mg/l. Les mesures réalisées par la DDASS (ARS) montrent une légère tendance à diminuer depuis quelques années.

Teneurs moyennes en nitrates annuels aux 5 prises d'eau



Source : Données ARS 22 et 29

b. Les pesticides :

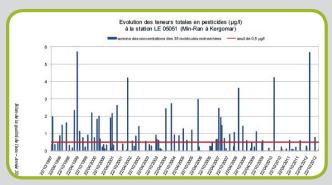
La qualité de l'eau est moins bonne en ce qui concerne les produits phytosanitaires. On observe toujours des pics ponctuels de pollution dans le Léguer (pour rappel : les concentrations d'un pesticide doivent être au maximum de 0.1 µg/l, la somme ne doit pas dépasser 0.5 µg/l). Dans les graphiques suivants on présente la teneur en AMPA, atrazine, diuron et glyphosate. Les prélèvements ont été faits par le comité de bassin versant de la vallée du Léguer au moment de fortes pluies afin de cibler les pics de pesticides dans les 4 prises d'eau du Léguer :

- -LE05051 prise d'eau de Kergomar (Min Ran à Lannion)
- -LE00050 prise d'eau de Traou-Long
- -LE00070 prise d'eau de Pradig Glas (Léguer à Lannion)
- -LE00080 prise d'eau de Pradig Glas à Lannion

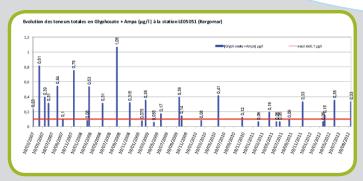
Points de prélevements







Evolution de la teneur totale en pesticides de 1997 à 2012.



Evolution des teneurs totale en Glyphosate en AMPA.

Source : Comité de bassin-versant du Léguer

c. Matières organiques:

Il existe de nombreux pics dépassant la norme admissible pour l'eau potable. La concentration en matière organique au niveau du Léguer a été multipliée par 2.5 depuis vingt ans. Il s'agit là de la norme eau brute avant traitement .Une part importante de la Matière organique est d'origine naturelle.

d. Un exemple d'action mis en place à l'échelle du bassin-versant :

De nombreuses actions sont proposées quant à la gestion du bassin-versant du Léguer. Les plus importantes d'entre elles sont :

Le contrat de bassin versant du Léguer. C'est un véritable programme multithématique de préservationet d'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

c'est un programme qui permet de mettre en place des actions préventives. On peut signaler des actions avec les agriculteurs, communes, particuliers.

Il comprend désormais une action réglementaire avec l'action «périmètres de protection de captages».

-Gestion des Ressources Piscicoles (PDPG): un document technique qui permet aux différentes associations et gestionnaires des cours d'eau de réaliser leurs propres plans de gestion.

-Schéma Départemental d'alimentation en Eau Potable (SDAEP) propose des aménagements pour satisfaire l'alimentation en eau potable.

-Armor Nature a pour rôle la préservation et la valorisation d'espaces naturels sensibles et d'intérêt patrimonial (surtout les prairies humides, les landes humides et le bocage).

-Plan d'Aménagement Forestier (PAF): le conseil général a approuvé l'aménagement de la forêt domaniale de Coat-an-Noz et Coat-an-Hay entre 1993 et 2013...





7. Les usages de l'eau

a. Production d'eau potable :

Les pompages en eaux superficielles alimentent la population en eau potable, l'agriculture (pour l'irrigation et abreuvement des animaux) et les industries.

Il existe 4 prises d'eau:

- -La station de Keriel dans la commune de Lannion sur le Léguer pour la ville de Lannion;
- -La station de Kergomar dans la commune de Lannion sur le Min Ran pour la ville de Lannion.;
- -La station de Leusteuz dans la commune de Lannion sur le Léguer pour le Syndicat de Traouïero;
- -La station de Mezou Trolong dans la commune du Vieux Marché sur le Léguer pour le Syndicat de Traou-Long.

il existe également des captages d'eau souterraine(captages de sources ou forages mais qui représentent des volumes moindres L'ensemble de ces stations fournissent 4.1 millions de m³ d'eau par an. Elles assurent l'approvisionnement d'environ 100 000 personnes. De plus il existe une 5 ème prise d'eau dans le Finistère au niveau de la retenue de Guerlesquin.

b. Les stations d'épuration :

La majorité des communes du bassin-versant ont un système d'assainissement collectif. Il existe plusieurs techniques: boues activées, filtres à sable, filtres à plantes, lagunage, tranchées d'épandage...

Les collectivités non équipées ont des systèmes d'assainissement individuels.

Un assainissement peu efficace, obsolète ou inexistant est une source de pollution importante, les rejets se faisant dans le milieu naturel et le plus souvent dans les cours d'eau.







c. Les activités, loisirs:

Les deux pôles principaux de la vallée fréquentés par les touristes, sont Lannion et Belle-Isle-en-Terre. La vallée du Léguer propose divers loisirs tels que :

-Les activités nautiques comme le canoë-kayak (stade d'eaux vives à Lannion). La navigation sur le bassin du Léguer est possible (de Belle-Isle-en-Terre à Lannion).

-L'activité de plaisance, cette activité est en expansion, deux ports de plaisance sont présents Beg-Hent et Séhar.

-La randonnée qui peut être divisée en 3 groupes : randonnée pédestre, randonnée équestre et randonnée VTT.

La station VTT de la vallée du Légue a d'ailleur vu le jour au printemps 2013 afin de développer la pratique de cette activité de pleine nature sur les nombreux chemins de cette vallée..

-La rivière du Léguer est également un lieu de loisirs nautiques (baignade, canoë-kayak). Ainsi la zone littorale du Léguer est très fréquentée par les touristes.

-La pêche en eau douce avec 3 AAPPMA (Lannion, Belle-Isle-en-Terre et Guingamp)
Sur le plan architectural on trouve de nombreux édifices anciens tels que des châteaux, églises, manoirs, fontaines... 19 d'entre eux sont classés monuments historiques.

8. Photos du bassin:



Le Léguer à Tonquédec



Le Léguer - Le Yaudet

Principales sources:

- -Comité Bassin-Versant du Léguer (CBVL) http://www.ville-lannion.fr/page_cbvl_intro.html
- -Association de la vallée du Léguer : http://www.riviere-du-leguer.com/
- -Rivières sauvages : http://www.rivieres-sauvages.fr/

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de nos partenaires:





